



Responsabilité canalisations .

Par **Didier**, le **07/09/2014** à **11:54**

bonjour a tous,ma question va peut être vous paraître bête...voilà je suis propriétaire d'un appartement dans un immeuble,je voulais savoir si le réseau d'alimentation d'eau qui passer dans mon plancher (dalle en béton en fait)dépend de ma responsabilité ou bien des communs,pour la partie inaccessible car noyée dans la dalle?si je vous pose cette question,c'est que je crois avoir une fuite d'eau de ce tuyaut.je vous remercie par avance de bien vouloir m'éclairer.bon dimanche.

Par **alterego**, le **07/09/2014** à **15:52**

Bonjour,Vous "croyez" avoir une fuite, merci de décrire ce qui vous le laisse penser et les éventuels dommages qui affectent l'appartement.Cordialement

Par **Didier**, le **07/09/2014** à **17:09**

bonjour,je pense avoir une fuite effectivement,je suis au premier étage, et de l'eau coule dans la cave qui se trouve juste au dessous de mon appartement.cette eau arrive du plafond de cette cave (donc mon plancher).par chance,il n'y a pas de dégats. cette cave heureusement est vide.chez moi,pas de dégats apparents même pas de traces d'humidité,mais la fuite se situe plus ou moins dans la zone où ressortent les tuyaux qui alimentent mon évier.Déjà quand je ferme mon compteur d'eau la fuite s'arrête .Donc pour l'instant il n'y a pas de dommages,Mais il faudra l'intervention d'un plombier,Qui devra creuser le plafond de cette cave ou bien Mon plancher' pour trouver et

réparer cette fuite.rnÇa va faire de suite des gros travaux.

Par **aguesseau**, le **07/09/2014 à 18:16**

bjr,rnpour répondre à la question, il faudrait savoir si la canalisation est placée après votre compteur et est donc une installation privative dont vous avez la responsabilité.rnvous pouvez peut être le vérifier en fermant votre compteur d'eau ou demander à votre syndic si à cet endroit passent ou non des conduites d'eau partis communes dont la responsabilité appartient à la copropriété. rnsi la fuite est localisée vers les tuyaux qui alimentent votre évier, il est possible que la fuite soit sur votre installation privative.rnpour la réparation d'un conduite encastrée en général, on repose une conduite en apparent.rncdt

Par **Didier**, le **07/09/2014 à 18:22**

Merci pour votre réponse.rnrnCette canalisation se trouve bien après monrnCompteur d'eau car lorsque je ferme mon compteurLa fuite s'arrête au bout d'un certain temps(le temps que la canalisationrnSe vide).rnDemain je vais contacter mon assurance pour savoir si je suisrnAssuré pour ce genre de problème.rnrnEncore merci et bonne fin de journée.

Par **amajuris**, le **07/09/2014 à 23:53**

L'assurance va vous rembourser les dégâts mais sans doute pas la réparation.

Par **Didier**, le **08/09/2014 à 09:56**

bonjour,rnje viens de contacter mon assurance,rnrndonc ils prennent en charge la recherche de fuite ainsi que la casse (si ilrnfaut casser le plancher par exemple).rnil restera à ma charge la réparation de la fuite en elle même.rn(je croise les doigts pour qu'il n'y ait pas à retirer un tuyaut depuis le compteurrnjusqu'a chez moi).rnrnmerci pour vos renseignements et bonne journée.

Par **alterego**, le **08/09/2014 à 12:27**

Bonjour,rnrn**Propriétaire**, pour le savoir, vous devez vérifier si les canalisations encastrées dans le sol des appartements sont, aux termes du Règlement de Copropriété, expressément des parties privatives. rnrnSi tel n'est pas le cas ou si le Règlement est silencieux sur ce point, les canalisations sont réputées être des parties communes.rnrnCordialement

Par **Didier**, le **08/09/2014** à **18:24**

merci alterego pour cette précision dont je n'étais pas au courant. je vais de ce pas me renseigner!

Par **Didier**, le **12/09/2014** à **18:30**

bonjour, je m'excuse pour cette réponse tardive, mais j'étais parti en déplacements quelques jours. voilà, lundi un plombier est passé et après quelques minutes de recherche il a trouvé la fuite... j'ai un peu honte, le raccord plastique du tuyau de mon lave vaisselle s'est légèrement desserré. un simple resserrage à la main a suffi à arrêter la fuite. j'avais moi même vérifié ce raccord, mais il est très mal situé et je n'ai pas trouvé la fuite. donc voilà, tout est bien qui finit bien. je remercie toutes les personnes qui m'ont conseillé.